

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2014

Excusés : Aeberhard Josette, Archinard Béatrice, Balsenc Lucie, Barbier-Mueller Monique, Baschy Marc-André, Black Chaligné Emily, Borda d'Agua Flávio, Chaponnière Florence, Comte Fontana Anne-Françoise, Coutau Gilbert, Cyvoct Jacqueline, d'Andiran Gérald, de Sibenthal Liliane et Pierre, Floret Elisabeth, Golay Antoinette, Grandjean Philippe A. Heqvist Michael, Hoffmann Luc, Howald Claude, Kobr-Dubin Françoise, Lehmann Susanna, Martin Roland-Richard, Maury-Pasquier Liliane, Murray Ursula, Norer Olivier, Oltramare Yves, Ormond François-Michel, Pezzutto Bérengère, Robert Sonia, Roux Marie-Jeanne, Rumpf François, Schmid Annick et Laurent, Schumacher Odette, Schwyter Hermann et Jannick, Thaler Brigitte, Thullen Georges, von Spee Emanuel et Jasmine

Présents : 45 membres de la SAMAH

La Présidente, Charlotte de Senarclens, ouvre la cent seizième Assemblée générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 5 juin 2013

Le PV de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de la Présidente

C. de Senarclens rappelle les points forts de l'année 2013. Elle a constaté une excellente cohésion entre ses membres et son comité. Elle compte 1302 membres au 31 décembre 2013 et un grand intérêt et une bonne fréquentation de ses événements.

Elle évoque les bons et fructueux rapports de la Société avec les autorités du Musée, soulignant leur étroite collaboration et leur confiance mutuelle : elle a le plaisir de remercier son directeur, Jean-Yves Marin, tous ses conservateurs et ses instances administratives, ainsi qu'adresse un merci spécial à Muriel Pavesi, adjointe de direction du MAH, qui connaît très bien la SAMAH et s'en occupe avec bienveillance.

Les activités organisées en 2013 par la SAMAH donnent un aperçu de l'imagination et du dynamisme des membres de son comité.

En automne, le cycle organisé sur le thème *Phénomènes de Mode* a permis à la SAMAH d'accueillir avec succès cinq conférenciers : Marc Stoltz, responsable du conservatoire des créations Hermès ; Isabelle Carboneschi, rédactrice en chef déléguée aux hors-séries du journal *Le Temps* ; Anna-Lina Corda, directrice du Musée suisse de la Mode (MuMode) ; Patricia Frost, directrice internationale du département Mode&Textiles chez Christie's ; ainsi que Lorenz Bäumer, joaillier. Ces événements ont suscité l'intérêt d'un public fidèle (280 inscrits).

Des visites guidées, visites lunches et pré-vernissages des grandes expositions ont été mises sur pied par Catherine Pulfer, Lucia RoCHAT et Aubert de Proyart parmi lesquelles on peut signaler :

- *Matthias Mansen. Work in Progress* (Cabinet d'arts graphiques),
- *Collections égyptiennes* (MAH),
- *Roger Pfund. Le multiple et le singulier* (MAH),
- *M Sélection. Collection du Migros Museum für Gegenwartskunst* (Musée Rath)
- *Nouvel accrochage Beaux-arts. Un parcours revisité* (MAH),
- *Picasso devant la télé* (Cabinet d'arts graphiques),

- *Konrad Witz et Genève. Les volets restaurés de la cathédrale Saint-Pierre* (MAH),
- *Héros antiques* (Musée Rath)
- *Corps et esprits*

Par ailleurs, les membres donateurs et bienfaiteurs ont pu découvrir en exclusivité l'atelier de Roger Pfund.

La SAMAH a également continué à proposer grâce au service de médiation culturelle du musée des visites destinées aux enfants et petits-enfants des membres soutien, donateurs et bienfaiteurs.

Il faut ajouter à ces manifestations les visites réalisées dans le cadre d'autres institutions culturelles genevoises telles que le Musée de l'Ariana, le MICR et la Fondation Baur. Mireille Turpin est chargée des relations avec ces musées et leur société d'amis. En retour la SAMAH reçoit leurs membres, notamment ceux de la SAMEG dont le nouveau musée ouvrira ses portes à l'automne 2014, pour des visites au MAH toujours sous la conduite du conservateur ou du commissaire de l'exposition.

L'année 2013 fut aussi marquée par un voyage et cinq excursions organisées par Mireille Turpin, Efinizia Morante, Emily Chaligné et Andrea Hoffmann Dobrynski auxquelles elle adresse un merci particulier pour leurs idées de sorties toujours enthousiasmantes :

- *Voyage à Maastricht ;*
- *Excursion à Lausanne (Rolex Learning Centre EPF & Fenêtres à l'Hermitage*
- *Excursion à Nyon et Apples (Fondation Speerstra & Château de Nyon)*
- *Excursion à Bâle (Max Ernst à Beyeler & Pablo Picasso au Kunstmuseum)*
- *Excursion à Zurich (Fondation Bührle & Collection permanente du Kunsthaus)*
- *Excursion à Bâle (Piet Mondrian-Barnett Newman-Dan Flavin au Kunstmuseum & Thomas Schütte à Beyeler)*

La Présidente cite encore les activités spécialement imaginées par Carmen Queisser von Stockalper pour les membres *soutien jeunes* qui rencontrent un très vif succès.

Elle poursuit en évoquant les dons réalisés en 2013 par la SAMAH en faveur du MAH :

- Participation à l'acquisition du MAH des 50 tirages originaux de David Douglas Duncan retraçant la création de *Baigneurs à la Garoupe* (1957) de Pablo Picasso, tableau phare des collections du MAH
- Vase *Celerina* signé Philippe Cramer offert à la Maison Tavel

Avant de conclure, C. de Senarclens exprime sa reconnaissance envers tous ceux qui aident la SAMAH. Sa gratitude va en particulier à la banque Lombard Odier Darier Hentsch et Cie, laquelle assiste fidèlement la SAMAH depuis de nombreuses années, lui faisant bénéficier des compétences de ses collaborateurs Patricia Fontana et Christian Brunner. Ils assurent la comptabilité de la SAMAH avec sûreté et diligence.

Elle remercie ensuite la B.C.D.T & Associés SA, spécialisée dans le courtage en assurance d'objets d'art, qui a sponsorisé, pour la deuxième fois, le cycle de conférences « *Phénomènes de Mode* ».

Ses remerciements vont aussi à :

- la Fondation Howard qui a fait un don de Fr. 10'000.-. Cette somme a été allouée à la restauration d'une œuvre du Musée.

- Madame Marcelle Elvire Croisier qui dans son testament a aussi fait un don de Fr. 10'000.-. Un geste très généreux qui mérite toute la reconnaissance de la SAMAH.
- la Banque Julius Baer qui offre deux fois par an l'impression et l'envoi des cartons des visites guidées de 18h30.
- Jessica Quiry, l'assistante administrative de la SAMAH que tous connaissent et apprécient.
- les membres du Comité de la SAMAH pour leur esprit d'initiative et leur dévouement au musée.

Enfin, la Présidente réaffirme formellement l'engagement et le soutien de la SAMAH en faveur du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH. Elle rappelle que ce projet a franchi courant 2013 des étapes déterminantes : il a obtenu un préavis favorable de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), une autorisation de construire délivrée en juillet 2013 ; le chiffrage définitif du budget présenté au Conseil municipal en 2014 est en cours d'examen.

3. Rapport de la trésorière

Dominique de Saint-Pierre indique que le nombre d'adhérents est resté stable en 2013 ; il est en augmentation pour 2014 : la Société en dénombre actuellement 94 (contre 79 en 2013).

La Société compte 1'302 membres en 2013 (contre 1'316 en 2012) :

- 369 membres AVS/étudiant en 2013 (contre 354 en 2012),
- 492 membres simples et couples AVS/étudiant en 2013 (contre 488 en 2012),
- 237 membres couples en 2013 (contre 263 en 2012),
- 92 membres soutien en 2013 (contre 94 en 2012),
- 32 membres soutien jeune en 2013 (contre 35 en 2012),
- 74 membres donateurs en 2012 (contre 71 en 2012),
- 6 membres bienfaiteurs en 2012 (contre 5 en 2012).

Les cotisations enregistrées pour 2013 s'élèvent à Fr. 224'032.- (Fr. 224'267.- pour 2012) soit une baisse de 0,1 %.

Elle remercie chaleureusement les donateurs anonymes de leurs contributions.

Quant aux dépenses:

- augmentation des frais de promotion (Fr. 64'079.- contre Fr. 39'938 en 2012), car il y a eu le financement de nouveaux documents promouvant les expositions et le projet de rénovation et d'agrandissement du musée.
- diminution des frais du poste *Activités* (Fr. 42'496.- contre Fr. 46'703.- en 2012).
- diminution des frais d'administration et de comptabilité (Fr. 28'750.- contre 32'550.- en 2012)
- augmentation du poste *salaires* (Fr. 59'626.- contre 53'320.- en 2012)

La trésorière souligne ensuite une augmentation des fonds propres de l'association en 2013 : Fr. 621'572.- contre Fr. 488'724.- en 2012.

Elle revient finalement sur les dons effectués par la SAMAH en 2013 et leur coût :

- Photographies David Douglas Duncan, Fr. 10'000.-

- Vase *Celerina* signé Philippe Cramer, Fr. 18'000.-

4. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, Guy-Olivier Rombaldi (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes, conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la trésorière.

5. Votes et décharges des rapports

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

6. Comité • Démissions et élection

Deux candidats à l'élection sont proposés à l'Assemblée:

- Isabelle Viot Coster, Ingénieur agronome
- Guillaume Pictet, Associé fondateur et vice-président du Conseil d'Administration, Société financière de gestion de fortune indépendante

Se représentent :

Mireille Turpin, Aubert de Proyart, Claude Gonet, Xavier Gonzalez-Florenzano, Guy van Berchem

Ces candidats sont élus à l'unanimité ; le Comité se compose donc comme suit :

Bureau exécutif

Charlotte de Senarclens, Présidente,
Aubert de Proyart, Vice-président,
Dominique de Saint-Pierre, Trésorière
Mireille Turpin, Secrétaire

Membres

Emily Black Chaligné, Manuel Bouvier, Claude Gonet, Xavier Gonzalez-Florenzano, Andrea Hoffmann Dobrynski, Efinizia Morante Gay, Philippe Nordmann, Guillaume Pictet, Catherine Pulfer, Carmen Queisser von Stockalper, Lucia Rochat, Elisabeth Tripod-Fatio, Isabelle Viot Coster et Guy van Berchem.

7. Conférences de Sami Kanaan,

La présidente remercie l'Assemblée et donne la parole à Sami Kanaan, magistrat de la culture et des sports et Maire de Genève.

Le magistrat, en charge du dossier MAH depuis juin 2011, s'exprime sur la situation actuelle du musée, sur le plan administratif.

Il remercie d'abord la SAMAH pour son engagement durable envers cette institution centenaire.

La situation est critique. Il convient d'agir vite. En effet, l'état de vétusté du musée exige une restauration urgente. Personne ne conteste cette nécessité. A cela, il ajoute le

besoin d'agrandir l'édifice dans le but de mettre davantage en valeur ses collections et d'améliorer l'accueil du public.

Il revient ensuite sur les grands principes du projet de rénovation et d'agrandissement dans son état remanié et commente ses améliorations :

- renoncement à la surélévation
- allègement de la cour intérieure
- extension sous la cour des Casemates
- soin particulier apporté à la réflexion de la restauration du bâtiment existant

S. Kanaan précise que 80% des remarques émises par Patrimoine suisse ont été prises en compte. Les opposants les ont ainsi poussés à améliorer le projet affirme-t-il. Ce dernier est à présent abouti, juridiquement viable et meilleur que le projet initial ; il est donc condamné à réussir. « Il n'existe pas de *plan B* ».

Le coût d'une restauration simple ou d'un projet alternatif serait nettement supérieur et demanderait de tout recommencer à zéro et l'apport privé disparaîtrait.

A l'issue des consultations des commissions, le projet chiffré sera soumis au Conseil municipal ; puis s'ouvrira une période référendaire (40 jours) et des recours juridiques éventuels.

En prévision de ces prochaines échéances, il était essentiel de sensibiliser les genevois autour ce projet ; c'est pour cette raison, qu'à l'initiative de la présidente de la SAMAH et de plusieurs convaincus et passionnés, un cercle de soutien s'est officiellement constitué ce lundi 10 février 2014 ; 1'300 membres ont déjà rejoint le MAH+, ils sont issus des milieux les plus divers et donnent un appui populaire fort en faveur du projet. Il est important que le plus grand nombre possible de genevois rejoignent le Cercle de soutien.

Enfin, il assure que le projet est toujours soutenu par ses différents partenaires, notamment les mécènes, Jean-Claude Gandur qui reste enthousiaste et la Fondation pour l'agrandissement du MAH ; les horlogers sont prêts à investir. Le mécénat, indissociable de l'identité du MAH, joue un rôle essentiel en faveur du projet.

S. Kanaan rappelle à l'Assemblée générale qu'il est important d'insister sur ces différents points et faire la promotion du projet.

L'Assemblée est levée à 19h40 et est suivie d'une collation au Barocco.